

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 4 FEVRIER 2022

Le Bureau du CST s'est réuni le 4 février 2022 de 20 heures 30 à 22 heures 30.

Étaient présents Michèle et Jean BEAUDRY, Gérard MIQUEL, Alain LACASSIE, Ghislain LOMBARD, Michel RANSOU, Christian FOULON, Coralie PERROCHAIN

Alain LACASSIE et Françoise POUGET étaient excusés

Jean-Paul MARTINS et Gégé MAUREL étaient absents.

1 NOMBRE DES LICENCIES : 81

2 FINANCES : 36 500 € , moins 5883 d'avance pour ROSAS et 930 de licences fédérales.

3 BATEAU : Le tirage à terre interviendra du 8 au 12 mars, qui est un samedi. Il est envisagé de déplacer la date des travaux pour y inclure un dimanche, afin de faciliter et de favoriser la participation des adhérents travaillant en semaine.

La capitainerie du Port d' HENDAYE a répondu, sur la question du remplacement éventuel du bateau, qu'il était compté pour 9,90 mètres, et qu'il faudrait la consulter à l'avance pour garer un autre bateau, sans exclure une petite adaptation pour sa longueur hors tout.

Au vu des travaux envisagés sur le bateau, certains utilisateurs ont montré de l'inquiétude quant à sa sécurité. Rappelons que l' Hippocampe est fiable et résistant dans des conditions normales d'utilisation, même si des réparations de structure seraient utiles. Il est simplement demandé de ne pas le brutaliser lors des sorties en mer : ne pas le faire enfourner face à une vague abrupte, ne pas remorquer l'échelle à la mer, etc... Comme pour n'importe quel bateau que l'on souhaite conserver. Meilleur sera son état, mieux nous le conserverons, et/ou mieux nous le vendrons si nous trouvons à le remplacer.

4 VOYAGE ENFANTS A ROSAS : La commune de TARBES en la personne de M. Gérard TREMEGE nous a notifié la décision de principe d'une subvention de 2000 € pour ce voyage. On s'attend à une trentaine de participants, et un budget (hors transports de TARBES à ROSAS) d'environ 12 000 €.

Décision est prise de répartir cette subvention par parts égales sur chacun des participants au voyage, enfants, familles adhérents et encadrants, ce qui fera une aide d'environ 65 € par personne.

5 PARTICIPATION DE CLUB AUX MANIFESTATIONS 2022 : nous sommes sollicités pour participer à Tellement TARBES le 4 juin 2022. Avis favorable du Bureau à cette participation.

Idem (rappel) pour la participation du Club à la Fête de la Mer et du Littoral 2022 à HENDAYE, en nous rendant disponibles pour proposer des baptêmes de plongée en mer. Lettre à faire à la mairie d HENDAYE.

6 INITIATION A LA NAVIGATION : Jean BEAUDRY propose d'organiser une journée d'apprentissage de la manœuvre du bateau à tous les adhérents détenteurs du permis et intéressés à la conduite. Ils se feront connaître auprès de lui en précisant leurs dates préférentielles. Il décidera du jour.

Michel RANSOU propose une initiation à la navigation à voile sous la forme d'une sortie en mer d'une journée à HENDAYE. MOBY DICK loue les bateaux de particuliers. Actuellement, il dispose de plusieurs bateaux d'une dizaine de mètres pour un prix de journée de l'ordre de 1400 € hors saison. La taille d'un tel bateau permettrait d'accueillir au plus une dizaine de personnes. Les personnes intéressées sont invitées à le contacter.

7 LOCAUX DU CLUB : Les services municipaux sont totalement accaparés par les travaux à Paul BOYRIE. La toiture du Club passe donc en seconde priorité pour eux. Nous ne sommes pas oubliés, mais seulement différés.

De même pour le remplacement des deux canons de serrure du local, portail et porte d'entrée.

8 INFORMATION DE LA BASE FEDERALE : Il convient de lui adresser notre planning 2022 afin qu'elle puisse s'organiser et nous accueillir pour les gonflages.

9 COMPTE-RENDU EXPRESS DU CODEP DU 26 JANVIER : un bilan a été entrepris des ressources en formateurs et formations sur le thème de la sécurité. La date du 22 mai a été retenue pour une journée de sécurité en mer à HENDAYE.

Les finances du CODEP sont saines et équilibrées.

Les adhérents de LAMAILHERK, qui pourraient utiliser la piscine TOURNESOL les mardi de 21 à 22 heures (deux lignes d'eau), n'y viennent pas, sauf rares exceptions. Cela nous permet de profiter de toute la piscine ce soir là.

10 QUESTIONS DIVERSES :

10 1 Situation de Killian LAMBERT : adhérent depuis la rentrée, bénéficiant d'un prêt de matériel, il souffre de problèmes de santé qui l'empêchent de poursuivre. Un courrier va être adressé à ses parents pour la restitution du matériel prêté.

10 2 Demande est faite d'organiser les activités du Club en y intégrant, autant que possible, les samedis et dimanches, afin que les adhérents qui travaillent en semaine puissent y participer.

PERMANENCES A VENIR

5 février Christian FOULON

12 février Ghislain LOMBARD

19 février Michèle BEAUDRY et Coralie PERROCHAIN

26 février Gérard MIQUEL

Prochain Bureau mercredi 2 mars 2022

Dressé le 13 février 2022 sur les notes de Coralie PERROCHAIN

Michel RANSOU